

Termes de référence pour l'élaboration d'une plateforme digitale de formation destinée au personnel du ministère de la santé et du développement social du Mali, soutenue par les subventions du Fonds mondial

Octobre 2023

Table des matières

I. Introduction	3
II. Objectif général	3
III. Objectifs spécifiques	3
IV. Résultats attendus	4
V. Livrables	4
VI. Méthodologie	4
Etape 1 : cadrage de la mission	4
Etape 2 : définir les objectifs et les spécificités de la plateforme de gestion des apprentissages.....	4
Etape 3 : développement des spécificités de la plateforme de gestion des apprentissages.....	5
Etape 4 : opérationnalisation de la plateforme	5
Etape 5 : développement du plan de formation en ligne et analyse des priorités	5
Etape 6 : développement d'une première formation en ligne	5
VII. Calendrier	Erreur ! Signet non défini.
VIII. Profil des experts.es	5
IX. Modalités de soumission des offres	6

I. Introduction

Le Fonds mondial a actuellement quatre investissements actifs au Mali, avec un financement totalisant jusqu'à 168 millions d'euros alloués pour 2021-2024. Les investissements contribuent à renforcer le système de santé du pays et à soutenir les interventions visant à étendre les progrès durablement acquis dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

Actuellement, le pays est dans sa dernière année de mise en œuvre de la subvention TB/VIH et renforcement du système de santé, qui s'achèvera le 31 décembre 2023. La subvention est gérée par 2 entités :

- **Le ministère de la santé et du développement social (MSDS)**, au travers de son unité de gestion des projets, qui chapeaute la Cellule sectorielle de lutte contre le VIH, la TB et les hépatites (CSLS-TBH) et l'Unité de mise en œuvre du RSS (UMRSS)
- **ARCAD Santé Plus**, organisation de la société civile qui mène avec ses bénéficiaires secondaires les activités communautaires de lutte contre le VIH et la TB

Une subvention paludisme est également active et gérée par CRS. La présente assistance technique concerne également les formations paludisme du programme national de lutte contre le paludisme (PNLP).

La demande de financement soumise au Fonds mondial pour le prochain cycle a été approuvée, et le pays est actuellement plongé dans la négociation de la subvention GC7 qui débutera le 1^{er} janvier 2024. Le panel d'experts qui a évalué la demande de financement a formulé 8 recommandations, dont une qui concerne le nombre élevé de formations prévues par les bénéficiaires principaux dans le cadre du renforcement des capacités des professionnels du MSDS et des organisations de la société civile.

Plusieurs mesures sont attendues de la part des bénéficiaires principaux afin de :

- Disposer d'une base de données fiables et à jour des personnels formés
- Disposer d'un outil de planification et de suivi de toutes les formations prévues sur les différentes subventions
- Démontrer l'effort de rationalisation dans la programmation et la dispensation des formations
- Développer une offre formative diversifiée, qui s'inspire des méthodologies modernes

Un premier effort a été fourni pour recenser l'ensemble des formations proposées par les différents bénéficiaires principaux. Un fichier contenant les informations de chaque formation (public visé, méthodologie d'apprentissage, objectifs pédagogiques, calendrier de formation) est disponible, fruit de ce premier exercice de recensement. Les phases suivantes, qui doivent permettre de disposer des outils cités ci-dessus, sont l'objet de ces termes de référence.

II. Objectif général

Contribuer à formaliser et structurer l'offre formative financée par les subventions que le Fonds mondial a accordé au Mali (TB/VIH, paludisme et RSS).

III. Objectifs spécifiques

OS1 : recenser les besoins formatifs en matière de lutte contre le VIH, la TB et dans le renforcement du système de santé ainsi que l'audience ciblée par les programmes nationaux.

OS2 : développer une plateforme de gestion des apprentissages (forme, contenu)

OS3 : familiariser les utilisateurs à l'usage de la plateforme

OS4 : développer le contenu de quelques formations en ligne (développement de la plateforme e-learning et son contenu)

IV. Résultats attendus

R1 : le recensement de l'offre formative financée par le Fonds mondial est disponible

R2 : la plateforme de gestion des apprentissages et du personnel à former/formé est opérationnelle et utilisée par les acteurs des subventions

R3 : le plan de formations en ligne est élaboré

R4 : les premières formations en ligne sont disponibles pour être testées

V. Livrables

- Note de cadrage de la mission contenant les outils méthodologiques, le détail des livrables et un calendrier réaliste qui couvrira octobre à décembre 2023
- Le rapport de recensement de l'offre formative
- Les spécificités de la plateforme de gestion des apprentissages
- Le manuel d'utilisation de la plateforme de gestion des apprentissages
- Le plan de formation en ligne
- Les modules de formation en ligne
- Le rapport final de mission qui ne dépassera pas 25 pages sans les annexes

VI. Méthodologie

Le ou les consultants.es auront accès aux documents de la subvention en particulier au plan de formation, aux curriculum déjà disponibles, à la demande de financement et aux plans opérationnels quand ils seront disponibles. Ils/elles mèneront également de nombreux entretiens avec les acteurs des subventions et avec le MSDS, afin de bien cerner les enjeux, les besoins, mais également la faisabilité et les contraintes associées à la mise en place d'outils numériques.

Etape 1 : cadrage de la mission

Cette étape indispensable permettra de mieux comprendre ce que les différents acteurs ont déjà produit en termes d'offre formative, et prendre la mesure des besoins de formation liés à la lutte contre le VIH, la TB et le RSS. Pour ce faire, les experts.es mèneront des entretiens, et prendront connaissance des supports de formation existants et des rapports des formations déjà conduites.

Etape 2 : définir les objectifs et les spécificités de la plateforme de gestion des apprentissages

Cette étape permettra de définir l'objectif global de la plateforme de gestion des apprentissages en répondant aux questions suivantes :

- Quels sont les publics cibles ? Responsables de la santé publique ? Agents de santé ? Quels cadres ?
- Quels sont les besoins d'apprentissage et les lacunes actuelles en matière de connaissances et de compétences ?

- Quels sont les exigences du système (c'est-à-dire les cours en ligne et les exigences méthodologiques, le nombre d'apprenants, l'application mobile disponible, les options de travail hors ligne)
- Quelle est la capacité du serveur et la propriété/gestion locale de la plateforme ?
- A partir de ces informations, les experts.es identifieront la plateforme appropriée pour développer les contenus formatifs.

Etape 3 : développement des spécificités de la plateforme de gestion des apprentissages

Les experts.es élaboreront une feuille de route et un calendrier pour le développement de la plateforme. Cette dernière contiendra les tâches nécessaires à l'élaboration et la mise en marche de la plateforme, attribuera les responsabilités et les produits attendus.

Suite à la description des spécificités, les experts conduiront les travaux et auront recours aux fournisseurs qui contribueront au développement de la plateforme e-learning.

Etape 4 : opérationnalisation de la plateforme

Une fois la plateforme achevée, les expert.es conduiront des séances de familiarisation avec les utilisateurs de la plateforme, afin qu'ils sachent l'utiliser.

Etape 5 : développement du plan de formation en ligne et analyse des priorités

Parallèlement au travail sur le développement de la plateforme de gestion des apprentissages, l'équipe de consultants.es mèneront les discussions avec les acteurs concernant les priorités et les besoins en matière d'apprentissage en ligne. Un plan de formation en ligne sera développé selon ce qui est faisable, les besoins en connaissances et compétences, les objectifs d'apprentissage spécifiques pour chaque cours et de la fragmentation du contenu.

Etape 6 : développement d'une première formation en ligne

D'ici fin décembre, il ne sera pas possible de développer plus d'une ou deux formations en ligne. Les consultants.es évalueront les besoins et concevront un programme de formation en ligne en guise de test.

Au regard de la durée de cette mission, certaines étapes pourront être conduites de manière simultanée, en particulier le développement de la plateforme de gestion des apprentissages et l'élaboration des formations en ligne.

VII. Profil des experts.es

Pour cette mission, il est recherché une équipe de consultants.es aux profils complémentaires. La liste dressée ci-dessous n'est pas exhaustive.

Compétences techniques et expérience :

- Diplôme en ingénierie de formation (andragogie)
- Expérience de gestion des carrières et développement des parcours de formation
- Expérience en élaboration de plans de formation
- Expérience en animation de formation sous différents formats (présentiel, distanciel, mixte)

Aptitudes :

- Sens de la communication
- Sens de l'écoute et du service

- Expérience dans des contextes divers (secteur public et privé, en Afrique et ailleurs)
- Une expérience dans le domaine de la coopération serait un plus

VIII. Modalités de soumission des offres

Le dossier de proposition sera composé d'une offre technique d'un maximum de 5 pages, ainsi que d'une offre financière et des CV des experts.es proposés.es. L'évaluation des offres sera conduite selon les critères suivants :

- Qualité de l'offre technique (compréhension des enjeux et des besoins, connaissance du contexte et de ses enjeux reflétées, outils proposés)
- Qualité du CV (formation, expérience)
- Offre financière

Le Coordinateur

Dr Mohamed BERTHE

Chevalier de l'Ordre National